



QUE FAIRE DE MES DÉCHETS QUAND J'ARRIVE, QUAND JE QUITTE OU HABITE PAPEETE ?

laorana à vous, et merci de bien vouloir suivre ce petit guide pratique pour savoir ce qu'il faut faire avec vos déchets ménagers.

Pourquoi ce guide ?

Lors d'une arrivée, d'un changement de logement ou d'un départ de Papeete, de nombreux objets restent utilisables. Ce guide aide à trouver une solution simple avant de jeter. Pour les objets inutilisables ou tout autre déchet, je dois respecter les consignes locales.

J'ARRIVE À PAPEETE

- Je me renseigne auprès de la Ville de Papeete sur les jours de collecte dans mon quartier.
- J'utilise les bacs prévus : bac gris pour les OM* et bac vert pour les déchets recyclables.
- Je trie mes déchets et j'utilise les bornes ou les PAV* disponibles.
- Je ne dépose ni sacs, ni encombrants sur le trottoir en dehors des jours autorisés.

J'HABITE À PAPEETE

- Je sors mes bacs uniquement les jours et aux horaires prévus dans le calendrier de collecte.
- Je trie mes déchets et je respecte les consignes de tri de la Ville de Papeete.
- Je réduis mes déchets en privilégiant le réemploi, la réparation, le recyclage ou la transformation.
- Je composte mes déchets organiques lorsque cela est possible.
- Je respecte les espaces publics : aucun dépôt sauvage n'est autorisé.
- Je signale au BPU* tout dépôt illégal ou problème de collecte.

JE QUITTE PAPEETE

- Je fais le tri suffisamment tôt avant mon départ ou mon déménagement.
- Je donne, je revends, je réemploie ou je répare les objets encore utilisables.
- Je dépose les meubles et les encombrants selon les modalités de collecte de la Ville.
- Je dépose les piles, batteries, ampoules, pots de peinture et appareils électriques ou électroniques dans les PAV* adaptés.
- Je laisse mon logement et ses abords propres.

LA RÈGLE DES 5R

REFUSER	RÉDUIRE	RÉUTILISER	RÉPARER	RECYCLER
---------	---------	------------	---------	----------

Règle essentielle

Je ne dépose jamais un objet devant une association, un foyer ou un service hospitalier sans son accord. Je contacte la structure par téléphone ou par mail avant de me déplacer : les besoins, les capacités de stockage et les règles sanitaires peuvent évoluer.

JE TRIE SELON LES CONSIGNES LOCALES

À Papeete, les consignes de tri ne sont pas les mêmes que dans l'Hexagone. En cas de doute, je consulte les informations de Fenua Ma ou de la Ville de Papeete.

VILLE DE PAPEETE

Déchet	Que faire ?	Solution
Bac vert	Cartons propres, secs et pliés ; papiers ; bouteilles et flacons en plastique ; canettes et boîtes de conserve. En vrac, sans sac. Tous les emballages en plastique ne sont pas acceptés.	Collecte le mercredi à Papeete.
Bac gris	Ordures ménagères (OM*) et déchets non recyclables, dans un sac fermé. Les cartons mouillés, gras ou souillés vont dans le bac gris.	Collecte selon le secteur.
Verre	Bouteilles et bocaux dans les bornes à verre. Rien ne doit être déposé au pied des bornes.	Utiliser la carte des points d'apport volontaire (PAV*).
Encombrants ménagers	Mobilier cassé, matelas et objets volumineux non réutilisables.	PAV* ou collecte en semaines impaires.
Végétaux	Déchets végétaux, dans la limite de 3 m³.	Collecte en semaines paires.
DEEE*	Tout appareil fonctionnant avec une prise, une pile ou une batterie : réfrigérateur, lave-linge, télévision, ordinateur, imprimante, téléphone, cigarette électronique, etc.	Dépôt au CRT de Fenua Ma à Motu Uta, chaque mercredi de 8 h à 15 h. Vérifier les équipements acceptés avant de se déplacer.
Batteries véhicules	Batteries de voitures et de scooters.	Station-service participante.
Huiles moteur	Huiles usagées. Ne jamais les verser dans un caniveau ou le réseau d'eaux usées.	Station-service ou point référencé.
Déchets spécifiques	Piles, ampoules, néons, pots de peinture, médicaments et fusées de détresse.	Point de dépôt adapté.

MINI-LEXIQUE DEEE* : déchets d'équipements électriques et électroniques • PAV* : point d'apport volontaire • OM* : ordures ménagères • REC* : déchets recyclables • BPU* : Bureau de la propreté urbaine

[Consignes de tri de Fenua Ma](#) • [Carte des points de dépôt](#) • [Propreté urbaine – Ville de Papeete](#)

COLLECTE ET POINTS D'APPORT VOLONTAIRE (PAV*)

Avant de se déplacer, consultez les informations de la Ville de Papeete ou contactez le BPU*.

Point d'apport volontaire (PAV*)	Horaires	Avant de se déplacer
Vaininiore Vaininiore, rue du Chef Vairaatoa	Du lundi au vendredi 8 h à 12 h	Consultez les informations de la Ville de Papeete ou contactez le BPU*.
Titioro Vallée de Titioro, après la pépinière municipale	Du lundi au vendredi 7 h 30 à 15 h	Consultez les informations de la Ville de Papeete ou contactez le BPU*.
Fenua Ma – CRT de Motu Uta	Chaque mercredi 8 h à 15 h	Consultez les informations sur le site fenuama.pf avant de vous déplacer.

HORS CENTRE-VILLE : REPÉREZ VOTRE JOUR DE COLLECTE

Jour	Quartiers	Végétaux	Encombrants
Lundi	Taunoa, Patutoa, Fariipiti, Vaininiore et Manuhoe	Semaine paire	Semaine impaire
Mardi	Mamao et Titioro	Semaine paire	Semaine impaire
Mercredi	Mission, Orovini et Sainte-Amélie	Semaine paire	Semaine impaire
Jeudi	Paofai et Tipaerui	Semaine paire	Semaine impaire

Bac vert : collecte le mercredi dans tous les secteurs.

Végétaux et encombrants : à sortir la veille du ramassage à partir de 18 h.

Centre-ville et hyper-centre (secteurs 1-1 et 1-2) : collecte de nuit.

Consultez le calendrier officiel 2026 présenté sur la page suivante.

Jours fériés : pas de collecte des encombrants ni des végétaux.

Contact BPU*

Informations sur les collectes et les points d'apport volontaire : 40 415 749 – bpu@villedepapeete.pf

Calendrier et informations actualisées : www.papeete.pf – rubrique Propreté urbaine

CONTACTS OFFICIELS ET LIENS À CONSERVER

Organisme	Contact	Information en ligne
Ville de Papeete – BPU	40 415 749 / 40 415 851 bpu@villedepapeete.pf	Propreté urbaine
Fenua Ma	40 54 34 50 accueil@fenuama.pf	Site et points de dépôt

JANVIER	
J 1	1
V 2	ENC
S 3	
D 4	
L 5	2.A
Ma 6	2.B
Me 7	3.C
J 8	3.D
V 9	
S 10	
D 11	
L 12	2.A
Ma 13	2.B
Me 14	3.C
J 15	3.D
V 16	ENC
S 17	
D 18	
L 19	2.A
Ma 20	2.B
Me 21	3.C
J 22	3.D
V 23	
S 24	
D 25	
L 26	2.A
Ma 27	2.B
Me 28	3.C
J 29	3.D
V 30	ENC
S 31	

FÉVRIER	
D 1	
L 2	2.A
Ma 3	2.B
Me 4	3.C
J 5	3.D
V 6	ENC
S 7	
D 8	
L 9	2.A
Ma 10	2.B
Me 11	3.C
J 12	3.D
V 13	ENC
S 14	
D 15	
L 16	2.A
Ma 17	2.B
Me 18	3.C
J 19	3.D
V 20	ENC
S 21	
D 22	
L 23	2.A
Ma 24	2.B
Me 25	3.C
J 26	3.D
V 27	ENC
S 28	

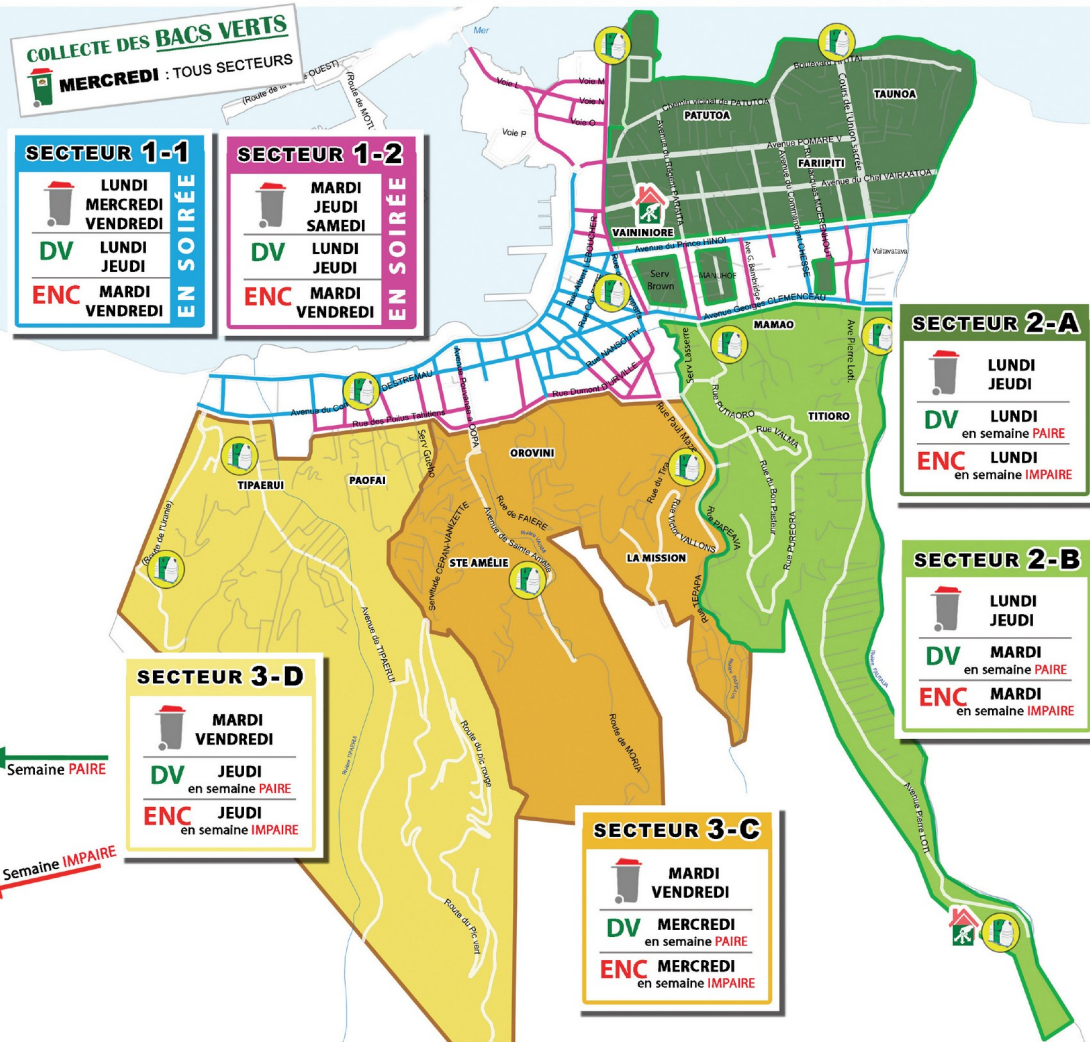
MARS	
D 1	10
L 2	2.A
Ma 3	2.B
Me 4	3.C
J 5	3.D
V 6	ENC
S 7	
D 8	
L 9	2.A
Ma 10	2.B
Me 11	3.C
J 12	3.D
V 13	ENC
S 14	
D 15	
L 16	2.A
Ma 17	2.B
Me 18	3.C
J 19	3.D
V 20	ENC
S 21	
D 22	
L 23	2.A
Ma 24	2.B
Me 25	3.C
J 26	3.D
V 27	ENC
S 28	
D 29	
L 30	2.A
Ma 31	2.B



Calendrier de collecte de déchets 2026

CONTACT Bureau de la Propreté Urbaine 40 415 851 bpu@villedepapeete.pf
40 415 749

JOURS FÉRIÉS : PAS DE COLLECTE ENCOMBRANTS ET VÉGÉTAUX



QUAND DÉPOSER ?
BACS GRIS : Secteurs 1.1 et 1.2 les sortir LE JOUR du ramassage à partir de 15 h 30
BACS VERTS
VÉGÉTAUX : Secteurs 2 et 3 les sortir LA VEILLE du ramassage à partir de 18 heures.
ENCOMBRANTS



PRÉSENTER VOS DÉCHETS VÉGÉTAUX
1.50 M **3 m³**
En tas

DÉCHETS ENCOMBRANTS
BOIS **3 m³**
MÉTAL ET PLASTIQUE

Borne à verre
Point d'apport volontaire pour les particuliers
DV : Déchets végétaux
ENC : Encombrants

JUILLET	
Me 1	3.C
J 2	3.D
V 3	ENC
S 4	
D 5	
L 6	2.A
Ma 7	2.B
Me 8	3.C
J 9	3.D
V 10	
S 11	
D 12	
L 13	2.A
Ma 14	2.B
Me 15	3.C
J 16	3.D
V 17	ENC
S 18	
D 19	
L 20	2.A
Ma 21	2.B
Me 22	3.C
J 23	3.D
V 24	
S 25	
D 26	
L 27	2.A
Ma 28	2.B
Me 29	3.C
J 30	3.D
V 31	ENC

AOÛT	
S 1	
D 2	
L 3	2.A
Ma 4	2.B
Me 5	3.C
J 6	3.D
V 7	ENC
S 8	
D 9	
L 10	2.A
Ma 11	2.B
Me 12	3.C
J 13	3.D
V 14	ENC
S 15	Assomption
D 16	
L 17	2.A
Ma 18	2.B
Me 19	3.C
J 20	3.D
V 21	ENC
S 22	
D 23	
L 24	2.A
Ma 25	2.B
Me 26	3.C
J 27	3.D
V 28	ENC
S 29	
D 30	
L 31	2.A

SEPTEMBRE	
Ma 1	2.B
Me 2	3.C
J 3	3.D
V 4	ENC
S 5	
D 6	
L 7	2.A
Ma 8	2.B
Me 9	3.C
J 10	3.D
V 11	ENC
S 12	
D 13	
L 14	2.A
Ma 15	2.B
Me 16	3.C
J 17	3.D
V 18	ENC
S 19	
D 20	
L 21	2.A
Ma 22	2.B
Me 23	3.C
J 24	3.D
V 25	ENC
S 26	
D 27	
L 28	2.A
Ma 29	2.B
Me 30	3.C
J 31	3.D

AVRIL	
Me 1	3.C
J 2	3.D
V 3	Vendredi Saint
S 4	
D 5	
L 6	Lundi Pâques
Ma 7	2.B
Me 8	3.C
J 9	3.D
V 10	ENC
S 11	
D 12	
L 13	2.A
Ma 14	2.B
Me 15	3.C
J 16	3.D
V 17	ENC
S 18	
D 19	
L 20	2.A
Ma 21	2.B
Me 22	3.C
J 23	3.D
V 24	ENC
S 25	
D 26	
L 27	2.A
Ma 28	2.B
Me 29	3.C
J 30	3.D

MAI	
V 1	fête du travail
S 2	
D 3	
L 4	2.A
Ma 5	2.B
Me 6	3.C
J 7	3.D
V 8	Fête de la victoire
S 9	
D 10	
L 11	2.A
Ma 12	2.B
Me 13	3.C
J 14	Ascension
V 15	
S 16	
D 17	
L 18	2.A
Ma 19	2.B
Me 20	3.C
J 21	3.D
V 22	ENC
S 23	
D 24	Fête des mères
L 25	Lundi Pentecôte
Ma 26	2.B
Me 27	3.C
J 28	3.D
V 29	ENC
S 30	
D 31	

JUIN	
L 1	2.A
Ma 2	2.B
Me 3	3.C
J 4	3.D
V 5	ENC
S 6	
D 7	
L 8	2.A
Ma 9	2.B
Me 10	3.C
J 11	3.D
V 12	ENC
S 13	
D 14	
L 15	2.A
Ma 16	2.B
Me 17	3.C
J 18	3.D
V 19	ENC
S 20	
D 21	
L 22	2.A
Ma 23	2.B
Me 24	3.C
J 25	3.D
V 26	ENC
S 27	
D 28	
L 29	2.A
Ma 30	2.B

OCTOBRE	
J 1	3.D
V 2	ENC
S 3	
D 4	
L 5	2.A
Ma 6	2.B
Me 7	3.C
J 8	3.D
V 9	ENC
S 10	
D 11	
L 12	2.A
Ma 13	2.B
Me 14	3.C
J 15	3.D
V 16	ENC
S 17	
D 18	
L 19	2.A
Ma 20	2.B
Me 21	3.C
J 22	3.D
V 23	ENC
S 24	
D 25	
L 26	2.A
Ma 27	2.B
Me 28	3.C
J 29	3.D
V 30	ENC
S 31	

NOVEMBRE	
D 1	Toussaint
L 2	2.A
Ma 3	2.B
Me 4	3.C
J 5	3.D
V 6	ENC
S 7	
D 8	
L 9	2.A
Ma 10	2.B
Me 11	Armistice
J 12	3.D
V 13	ENC
S 14	
D 15	
L 16	2.A
Ma 17	2.B
Me 18	3.C
J 19	3.D
V 20	Martinique
S 21	
D 22	
L 23	2.A
Ma 24	2.B
Me 25	3.C
J 26	3.D
V 27	ENC
S 28	
D 29	
L 30	2.A

DÉCEMBRE	
Ma 1	2.B
Me 2	3.C
J 3	3.D
V 4	ENC
S 5	
D 6	
L 7	2.A
Ma 8	2.B
Me 9	3.C
J 10	3.D
V 11	ENC
S 12	
D 13	
L 14	2.A
Ma 15	2.B
Me 16	3.C
J 17	3.D
V 18	ENC
S 19	
D 20	
L 21	2.A
Ma 22	2.B
Me 23	3.C
J 24	3.D
V 25	NOEL
S 26	
D 27	
L 28	2.A
Ma 29	2.B
Me 30	3.C
J 31	3.D

QUE FAIRE DE SES DÉCHETS MÉNAGERS ?

Déchets recyclables



Ordures ménagères



Points d'apport volontaire

Dépôt d'encombrants, de végétaux et DEEE uniquement
(déchets d'équipements électriques et électroniques)

Titioro 7h30 à 15h
Vaininiore 8h à 12h



Déchets compostables



À déposer en Points d'Apports Volontaires



Verre



Encombrants

Respecter le calendrier de collecte

Semaine impaire



3 m³

Bois - Jouets - Ferrailles
Appareils ménagers

Végétaux

Respecter le calendrier de collecte

Semaine paire

- Maxi 3m³
- En vrac
- Longueur des branches 1,50m



DONNER, RÉEMPLOYER ET RÉPARER : CONTACTS UTILES

Si mes objets sont encore utilisables, je peux aussi choisir de les donner. C'est un geste solidaire qui leur offre une seconde vie et peut être utile à d'autres personnes.

Les structures sont présentées dans un ordre pratique : solutions polyvalentes d'abord, puis besoins plus ciblés.

Avant tout dépôt, je contacte la structure. L'acceptation dépend de ses besoins, de l'état des objets et de sa capacité de stockage.

FACE POLYNÉSIE — CONTACT PRIORITAIRE

Solution de réemploi et d'insertion à contacter en premier pour rechercher une orientation adaptée.

Dons possibles : mobilier, matelas, literie et autres objets en bon état, sous réserve d'accord

Responsable : Christian Chee Ayee, responsable du pôle IAE

Téléphone : 45 28 28 67

Courriel : c.chee-ayee@fondationface.pf

Adresse : Zone industrielle de Tipaerui, route de Technival, Papeete

[Site de FACE Polynésie](#)

[Page Facebook](#)

RESSOURCERIE DE MAHINA

Don d'électroménager pour réemploi ou réparation, y compris pour les personnes ne résidant pas à Mahina.

Accepté : électroménager, notamment les télévisions, même en panne

Non accepté : réfrigérateurs, congélateurs et imprimantes

Condition : don sans contrepartie ; l'objet peut ensuite être réparé, revendu ou redistribué

Téléphone : 87 20 20 53

Horaires : lundi et vendredi 8 h 30–11 h 30 ; mercredi et samedi 8 h 30–14 h 30

[Page Facebook de la Ressourcerie](#)

TĀTĀ'I — ATELIERS COLLABORATIFS DE RÉPARATION

Pour réparer avant de jeter. Les ateliers sont ponctuels : ce n'est pas un lieu de dépôt permanent.

Ateliers : électroménager, mécanique, vélo et autres réparations selon les événements

Condition : une adhésion annuelle est demandée pour participer aux ateliers.

Courriel : tataitahiti.info@gmail.com

[Page Facebook de Tātā'i](#)

POLYNÉLIVRE

Pour donner des livres en bon état et soutenir l'accès à la lecture.

Dons recherchés : tous types de livres, avec un besoin particulier de livres pour la jeunesse

Récupération : l'association peut se déplacer après accord téléphonique

Téléphone : 89 36 31 54

Courriel : polynelivre@mail.pf

[Page Facebook](#)

[Actualités](#)

DONS SOLIDAIRES : ENFANTS HOSPITALISÉS ET FAMILLES VENANT DES ÎLES

IMPORTANT AVANT TOUT DON

Les capacités de stockage et les besoins peuvent évoluer. Pour les hôpitaux, certains dons d'occasion peuvent être refusés pour des raisons sanitaires. Avant tout déplacement, contactez la structure et n'apportez rien sans son accord.

CHPF — SERVICE SOCIAL

Le service social peut recevoir, après accord préalable, des dons destinés aux enfants hospitalisés et aux familles venant des îles.

Besoins prioritaires : produits d'hygiène, idéalement regroupés dans une trousse de toilette, et linge de bain (serviettes).

Pour les enfants hospitalisés : jeux, jouets, livres jeunesse, fournitures créatives et vêtements pour nouveau-nés et enfants.

Pour les familles venant des îles : vêtements pour adultes et sacs de voyage.

Contact du service social du CHPF : 40 48 62 19 — service.social@cht.pf

Horaires d'accueil du service social

Lundi, mardi et jeudi : de 7 h 30 à 15 h 30

Mercredi : de 7 h 30 à 8 h, puis de 10 h à 15 h 30

Vendredi : de 7 h 30 à 14 h 30

Avant tout don : contacter impérativement le service. Les articles neufs ou en état impeccable peuvent être privilégiés.

[Site du CHPF](#)

[Hôtel des familles / Hospitel](#)

[Les P'tits Doudous de Paofai](#)

FEMMES ET FAMILLES EN DIFFICULTÉ — ASSOCIATION EMAUTA

Emauta accompagne notamment des femmes, des familles sans domicile et de jeunes mères avec leur enfant.

La Samaritaine : femmes seules ou avec enfants — 40 42 76 46 — emauta.samaritaine@mail.pf

Te Arata : familles sans domicile — 40 42 21 00 — direction.tearata@emauta.pf

Maniniaura : jeunes mères avec leur enfant — 40 42 89 57 — emauta.maniniaura@mail.pf

Te Maru Pererau : enfants de 3 à 12 ans — 40 42 04 33 — direction.centreaccueilenfance@emauta.pf

À proposer : vêtements pour femmes, nouveau-nés et enfants, linge, jouets, livres, puériculture ou vaisselle, uniquement selon les besoins confirmés

[Coordonnées officielles des foyers – DSFE](#)

[Page Facebook d'Emauta](#)